



46th Annual Conference of New England
Governors and Eastern Canadian Premiers

46^e Conférence annuelle des gouverneurs
de la Nouvelle-Angleterre et des premiers
ministres de l'Est du Canada

November 16-17 novembre | **St. John's • 2025**

RÉSOLUTION 46-3

CONCERNANT LA CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

ATTENDU QUE les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada collaborent depuis longtemps à la lutte contre les changements climatiques, grâce à la planification et à la mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation interrégionales;

ATTENDU QUE la région est de plus en plus confrontée aux répercussions des changements climatiques, notamment à des phénomènes météorologiques plus fréquents et plus violents, à des sécheresses, à des feux de forêt et à des épisodes de gel, qui nuisent à la sécurité alimentaire, aux ressources en eau, aux écosystèmes, à la santé publique et à la gestion des risques de catastrophe;

ATTENDU QUE, dans la résolution 45-2, les gouverneurs et les premiers ministres réaffirment leur appui à l'égard de la collaboration pour soutenir la connectivité écologique et de la mise en œuvre de stratégies d'adaptation afin de préparer la région aux changements climatiques ; reconnaissent les répercussions des changements climatiques sur la sécurité alimentaire mondiale, régionale et locale ; et chargent le Comité de l'environnement d'évaluer les progrès réalisés et de déterminer les autres mesures à prendre pour mener ces efforts collectifs;

ATTENDU QUE la connectivité écologique et la sécurité alimentaire sont des priorités interreliées qui doivent être prises en compte dans les décisions relatives à l'utilisation des terres et la planification de la conservation, afin d'assurer la résilience communautaire et le bien-être environnemental à long terme;

ATTENDU QUE les États de la Nouvelle-Angleterre et les provinces de l'Est du Canada ont chacun mis en œuvre des politiques et des programmes efficaces pour contrer les menaces à la sécurité alimentaire et améliorer la connectivité écologique, tout en reconnaissant que la coordination régionale est essentielle pour faire face à l'ampleur et à la complexité des enjeux actuels;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE les gouverneurs et les premiers ministres reconnaissent les efforts déployés par le Comité de l'environnement tout au long de 2025, notamment en vue de recueillir des exemples concernant les priorités et les projets des administrations dans le domaine de la connectivité écologique ainsi que l'intersection entre les changements climatiques, la biodiversité et la sécurité alimentaire (en mettant l'accent sur la production alimentaire), et de cerner des possibilités de collaboration à long terme dans ces domaines;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE les gouverneurs et les premiers ministres chargent le Comité de l'environnement d'établir, aux fins de considération, une liste hiérarchisée des mesures communes qui permettraient de faire progresser la collaboration interrégionale à long terme dans les domaines de la connectivité écologique, de la biodiversité et de la sécurité alimentaire, en commençant par les possibilités cernées en 2025 et en incluant les possibilités adjacentes des administrations;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Comité de l'environnement définisse les exigences de mise en œuvre de la liste des mesures, en indiquant les administrations qui souhaitent explorer chaque mesure, et rende compte des progrès réalisés, notamment au sujet des recommandations, lors de la 47^e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada en 2026.

Adoptée à la 46e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador), le 17 novembre 2025.

Tony Wakeham
Premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador
Coprésident

Philip B. Scott
Gouverneur du Vermont
Coprésident